

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 mai 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 12	Le vingt-trois mai deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
Convocation en date du : 18 mai 2024	Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
Affichée le : 18 mai 2024	Absents excusés : FORISSIER Johan, GAY Arlette Secrétaire de séance élu : RODAMEL Karine

N° 2024D301	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT SUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DES MONTAGNES DU MATIN
--------------------	---

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès du Département, au titre de l'enveloppe « Appel à partenariat Eaux et Milieux aquatiques »

Dans le cadre de la requalification des rues de la Quintaine – Saint Roch, Saint-Pierre et Rue des Montagnes du Matin, plusieurs lots de travaux vont être réalisés.

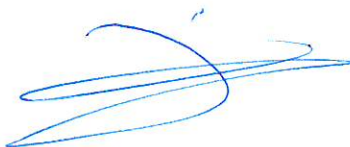
En 2025, il est prévu la séparation des eaux usées et pluviales dans la Rue des Montagnes du Matin pour un coût global de 166.394 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de solliciter une subvention, au taux maximum, auprès du Département au titre de l'enveloppe « Appel à partenariat Eaux et Milieux aquatiques »

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
Karine RODAMEL



ROZIER EN DONZY, le 28/05/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

